



## COMMISSION DES ARBITRES

### FRAIS FUTSAL Saison 2019 – 2020 Coupe et Championnat

- 1) Le montant des frais de déplacement est de 35 €uros (minimum à percevoir) sur la base kilométrique indiquée sur la convocation soit :

Aller X 2 X 0.401 € (à concurrence de 86 Kms A+R) au-delà 0.401 € le kilomètre.

- 2) Le montant des frais d'équipement est de 31 €uros

**Soit un total de 66 €uros minimum à la charge du club qui reçoit**